



Schweizerische Gesellschaft für Geschichte
Société suisse d'histoire
Società svizzera di storia
Societad svizra d'istorgia

Convention de publication dans la série «Itinera. Supplément de la Revue suisse d'histoire»

entre la Société suisse d'histoire (SSH), en tant qu'éditrice de la série

et

XX, en tant qu'équipe éditoriale du volume portant sur le thème «**XX**»

Sur la base du concept remis à la SSH le **xx.yy.202z**, le principe d'une publication dans la série «Itinera. Supplément de la RSH» portant le titre de travail «**XX**» est acté. L'acceptation définitive de la publication ainsi que des contributions individuelles est décidée par la rédaction après un processus d'expertise anonyme (peer review) faisant suite à la remise du manuscrit.

Du côté de la SSH, la personne responsable du numéro est soit le rédacteur d'Itinera, Dr. Marc Aberle (marc.aberle@sgg-ssh.ch), soit la rédactrice d'Itinera Sibylle Marti (sibylle.marti@unibe.ch). La rédaction d'Itinera bénéficie du soutien du Secrétariat général de la SSH (generalsekretariat@sgg-ssh.ch) pour tous les aspects administratifs.

L'équipe éditoriale est responsable du contenu du volume. Elle informe la rédaction d'Itinera de tout changement de contenu par rapport au concept initialement présenté. L'équipe éditoriale prend en charge la relecture et les corrections du numéro conformément aux règles orthographiques les plus récentes. Les directives typographiques et formelles de la RSH / Itinera sont à respecter.

Le volume Itinera est édité par les éditions Schwabe à Bâle, comme publication Gold Open Access, conformément à la licence Creative Commons (CC-BY-SA).

Communication interne: lors de la production de la publication, l'équipe éditoriale tient la SSH informée de toutes les étapes du processus.

Communication externe: la communication externe doit être coordonnée et organisée avec le Secrétariat général de la SSH.

Le volume d'Itinera comprend au maximum 190 pages (1 page = env. 2700 signes, espaces et notes de bas de page compris), dont 20 pages consacrées au contenu qui ne relève pas des contributions elles-mêmes (mentions légales, table des matières, résumés en anglais et liste des auteurs / autrices), ainsi qu'un espace variable pour les illustrations en fonction de leur nombre. L'équipe éditoriale du volume a la responsabilité d'assurer que le manuscrit soumis ne dépasse pas ces prescriptions. Les frais supplémentaires par rapport au calcul des 190 pages sont à la charge de l'équipe éditoriale du volume. Le nombre maximal de reproductions en noir et blanc se monte à 15. L'équipe éditoriale est responsable d'utiliser ces images conformément à la licence Creative Commons CC-BY-SA, ce en ne lésant pas les droits d'un tiers en reproduisant ces illustrations.

L'équipe éditoriale soumet des demandes de subvention en complément des frais d'impression à hauteur de CHF 3 000. Sur demande, la SSH met à disposition une documentation pour le dépôt de la requête, notamment un budget prévisionnel de la maison d'édition ou un courrier de confirmation et de soutien.

La publication du volume est agendée pour **202x**. Le manuscrit doit être remis pour le **xx.yy.202z**. Si elle connaît un retard, l'équipe éditoriale du volume en informera immédiatement la rédaction d'Itinera. Cette dernière se réserve le droit de modifier la date de publication pour des raisons de planification générale des publications ou de contrôle de qualité. La remise du manuscrit s'effectue par envoi de mail à la rédaction d'Itinera avec copie au Secrétariat général de la SSH. Le manuscrit est remis en format Word et de manière anonymisée, c'est-à-dire sans le nom des auteurs et autrices ni indication sur leur identité (p. ex. autocitations).

En plus du manuscrit, doivent être remis au délai du dépôt:

- Une image pour la page de couverture sous forme numérisée
- Le titre définitif du numéro en allemand et en français*
- Un résumé du contenu du cahier en allemand et en français (max. 1600 caractères pour l'ensemble du paragraphe en allemand et français, espaces compris)*
- Les images d'illustration sous forme numérisée
- Un abstract en anglais pour chaque article (500 à max. 1000 signes)*
- Les brèves biographies des autrices et auteurs (environ 500 signes par personne)

* Adressez-vous à la SSH si vous avez besoin d'assistance pour les traductions.

Les éditeurs et éditrices du volume concèdent sans restriction à la SSH comme éditrice de la série et à la maison d'édition Schwabe les droits nécessaires à la publication et la diffusion du numéro; cette clause vaut également pour les rééditions, nouvelles éditions et versions électroniques.

Sur un contingent de 30 exemplaires, chaque auteur et autrice du volume Itinera a droit à un exemplaire gratuit. Les exemplaires restants du contingent reviennent aux éditeurs et éditrices du volume, chacune et chacun en recevant au maximum cinq.



Für die SGG:

Ort, Datum:

.....

Marc Aberle oder Sibylle Marti

Für den Itinera Band:

Ort, Datum:

.....

XX

Ort, Datum:

.....

XX

Unterschiedenes Exemplar bitte einsenden an:

Schweizerische Gesellschaft für Geschichte
Villemattstrasse 9
3007 Bern